2 décembre 2003 **03.171**
ad 03.037

Postulat du groupe radical

Structurer le réformes – réformer les structures (Acte IX)

L'Etat de Neuchâtel souffre d'un déficit structurel ainsi que le démontre la répétition des déficits depuis vingt ans, même lors des exercices suivant la reprise économique. Il est donc important et urgent d'entreprendre un certain nombre de réformes en profondeur et de créer un certain nombre de synergies entre les différentes autorités (autres cantons, communes).

Le Conseil d'Etat est prié de proposer au Grand Conseil durant le 1er semestre 2004 un nouveau train de mesures permettant de réaliser des économies pour l'exercice 2005.

Dans son rapport, il fera notamment le point sur l'ensemble des propositions présentées à la commission de gestion et des finances au printemps 2003 ("liste B" et "liste C").

Signataires: D. Cottier, E. Berthet, Ph. Haeberli, B. Zumsteg, J. Tschanz, D.G. Rossier, F. Loeffel, W. Haag, J.-B. Wälti, R. Tanner, G. Pavillon, R. Comte, M. Desaulles-Bovay, A. Gerber, R. Debély, B. Keller, M.-L. Béguin, , M. Grossmann, C. Schallenberger, W. Geiser et Y. Morel.